

Du côté de la recherche

Le soutien au comportement positif (SCP) : un système efficace pour la prévention des difficultés comportementales¹

Steve Bissonnette², Ph.D., Carl Bouchard², Ph.D., et Normand St-Georges³

Malgré tous les efforts déployés au soutien à la persévérance scolaire depuis plus de 20 ans, notre système d'éducation laisse échapper presque un jeune sur trois. Afin de hausser le plus rapidement possible le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) a présenté en 2009 une stratégie d'action intitulée « L'école, j'y tiens! ». Parmi les pistes d'action proposées, le MELS recommande d'intervenir prioritairement auprès de ceux dont les probabilités d'abandonner l'école sont élevées, soit les élèves en difficulté ayant accumulé des retards scolaires. Parmi ces élèves, ce sont ceux ayant des troubles du comportement qui persévèrent le moins (MELS, 2006). Puisque les retards scolaires des élèves ayant des troubles comportementaux semblent avoir un impact important sur le décrochage au niveau secondaire, il devient essentiel de privilégier des interventions efficaces dans la scolarité de ces élèves.

Un examen attentif des différents systèmes de prévention des difficultés comportementales nous a permis d'en identifier un fondé sur des données probantes. Il s'agit du système Positive Behavioral Interventions and Supports (PBIS) qui est appliqué actuellement dans plus de 14 300 écoles étatsuniennes (Technical Assistance Center on Positive Behavioral Interventions and Supports, 2011). Notre groupe de recherche a participé à la traduction du système désigné en français Le Soutien au Comportement Positif (SCP) en collaboration avec les équipes d'entraîneurs SCP des trois conseils scolaires de langue française de l'Est ontarien. Nous avons également participé à son implantation dans plus de cinquante écoles franco-ontariennes et dans huit écoles québécoises. Cet article présente le système SCP et ses différentes composantes.

Le Soutien au Comportement Positif (SCP)



Le SCP propose la mise en place d'un système de soutien sur le plan de la gestion des comportements afin de créer un milieu propice à l'apprentissage. Le système préconise l'adoption d'une approche à l'échelle de l'école tout entière dans laquelle on prend les devants en matière de discipline. On se fonde sur l'idée que les comportements attendus en classe et hors classe doivent être définis précisément, enseignés explicitement et être reconnus lors de leur manifestation. De plus, un continuum d'interventions est défini afin d'agir rapidement et efficacement auprès des problématiques comportementales et de soutenir l'adoption des comportements préalablement enseignés. Le système encourage chaque école à déterminer ses propres besoins en relevant et en analysant de façon systématique des données sur les problèmes comportementaux vécus et en faisant en sorte que le personnel travaille en équipe pour élaborer une approche cohérente et positive de la discipline dans l'école. Plus spécifiquement, le système SCP implique la mise en œuvre de dix composantes.

1 L'engagement formel du personnel scolaire (enseignants et directions)

La direction d'école est un partenaire essentiel à l'implantation du système. À la suite d'une présentation du SCP par une personne-ressource, la direction s'engage formellement à participer activement et à soutenir la mise en œuvre du système. Cet engagement obtenu, le système est alors présenté au personnel scolaire de l'école (enseignants et professionnels) qui devra faire de même. Le système sera implanté seulement si 80 % et plus du personnel scolaire s'engagent dans la mise en œuvre du système, mise en œuvre d'une durée minimale de trois ans.

2 La création d'une équipe SCP et l'autoévaluation des mesures mises en place

Les engagements obtenus, une équipe école-SCP est ensuite formée afin d'implanter le système dans son intégralité. Cette équipe, composée de la direction et de quelques membres du personnel scolaire, recevra une formation de 5 jours par une personne-ressource (coach SCP) afin de mettre en œuvre le système. De plus, l'équipe formée et tous les membres du personnel scolaire remplissent un questionnaire standardisé, le *Effective Behavior Support Survey*, traduit en français par les entraîneurs SCP des conseils scolaires ontariens et notre groupe de recherche, faisant l'inventaire des diverses mesures mises en place dans l'école au plan disciplinaire. Cet outil permet l'autoévaluation de l'école et l'identification de priorités d'action au plan de la discipline. L'équipe SCP se rencontre mensuellement afin d'évaluer le système et les données comportementales s'y rattachant.

1. Ce texte est une adaptation de l'article : Bissonnette, S., Bouchard, C., & St-Georges, N. (2011). Prévenir les difficultés comportementales : Le soutien au comportement positif. *Vivre le primaire*, 24 (4), 52-54.

2. Professeurs, Département de psychoéducation, Université du Québec en Outaouais.

3. Professionnel de recherche, Département de psychoéducation, Université du Québec en Outaouais.

3 L'identification des valeurs

Lors de la formation fournie à l'équipe SCP, cette dernière cible 3 ou 4 valeurs qui seront prônées par l'école auprès des élèves, des membres du personnel et des parents. Les valeurs de respect et de responsabilité sont généralement prônées dans les écoles implantant SCP, et ce, tant du côté étatsunien que canadien. Les valeurs identifiées sont ensuite transformées en attentes comportementales pour chacune des aires de vie de l'école.

4 Les attentes comportementales

Les valeurs identifiées sont transformées en attentes comportementales observables et formulées positivement par l'équipe SCP, et ce, pour toutes les aires de vie de l'école. Par exemple, la valeur du respect sera transformée en comportements observables et attendus dans les classes, les laboratoires, les corridors, les casiers, etc., en somme pour tous les endroits fréquentés par les élèves. Le travail réalisé permet d'obtenir une matrice comportementale; matrice qui devient alors le code et les procédures de l'école. Ainsi, tous les comportements attendus des élèves sont définis précisément. Ces comportements seront ensuite enseignés explicitement par le personnel scolaire.

5 L'enseignement explicite des attentes comportementales

À l'aide de la personne-ressource, l'équipe SCP élabore des plans de leçons destinés au personnel scolaire afin d'assurer et d'harmoniser l'enseignement explicite des attentes comportementales auprès de tous les élèves, et ce, en contexte réel. Ainsi, dans chacune des aires de vie de l'école, les élèves reçoivent un enseignement systématique (modélage - pratique guidée - pratique autonome) des comportements attendus en lien avec les différentes valeurs adoptées par l'école. De plus, ces attentes comportementales sont affichées dans chacune des aires de vie afin de rappeler aux élèves et au personnel scolaire les comportements souhaités.

6 L'élaboration d'un système de renforcement

Un système de renforcement est élaboré par l'équipe SCP afin de reconnaître, valoriser et encourager la manifestation des comportements enseignés. Les bénéfices apportés par une procédure de renforcement résident en outre dans le fait de favoriser le sentiment de compétence chez des enfants qui reçoivent en général peu de renforcements positifs.

7 Un continuum d'interventions ciblant les différentes problématiques comportementales

Renforcer positivement les comportements attendus ne signifie pas qu'il faille éviter d'intervenir face aux problèmes comportementaux rencontrés. Lors de la formation fournie à l'équipe SCP, celle-ci élabore une classification des comportements problématiques allant de mineur à majeur. Cette classification permet d'identifier explicitement les comportements problématiques qui sont gérés exclusivement par les enseignants et ceux gérés par la direction de l'école ou le responsable de l'encadrement des élèves. Ainsi, les comportements problématiques mineurs, tel que ne pas avoir le matériel requis, sont gérés par le personnel enseignant et les comportements problématiques majeurs, comme la bataille, sont gérés par la direction de l'école ou le responsable de l'encadrement des élèves. À cette classification s'ajoute un menu de conséquences possibles et d'interventions. Ce travail permet, d'une part, d'harmoniser au sein de l'école des interventions comportementales cohérentes et efficaces et d'autre part, d'éviter que des élèves soient retirés de classe sans motif préalablement déterminé.



Mise en scène

8 La compilation et l'analyse des données comportementales

Des rapports d'incident disciplinaire sont élaborés par l'équipe SCP afin que le personnel scolaire puisse noter les comportements problématiques mineurs et majeurs rencontrés. Les rapports faits et le nombre de renforcements positifs attribués aux élèves sont compilés et analysés mensuellement par l'équipe SCP, à l'aide d'un outil informatisé et sous la supervision de la personne-ressource, afin de dresser un portrait de l'école au plan comportemental. L'analyse comportementale permet d'obtenir des renseignements précis sur la gestion des comportements au sein de l'école et de préciser un plan d'action en fonction des problématiques identifiées.

9 La fonction des comportements

Malgré la mise en place des différentes composantes décrites précédemment, certains élèves auront des comportements inadéquats et persistants. Sous la supervision étroite de la personne-ressource, l'équipe SCP formule des hypothèses, à la lumière des renseignements disponibles, sur la fonction (évitement ou obtention) de ces comportements. L'équipe se questionne alors sur les motifs pouvant expliquer les comportements problématiques de certains élèves. Les réponses trouvées servent ensuite à formuler des hypothèses de solution aux difficultés rencontrées. L'équipe SCP gère ainsi les problèmes comportementaux selon un processus de résolution de problème. De plus, l'ensemble du personnel scolaire est sensibilisé à la fonction du comportement.

10 La présence d'un coach SCP

La présence d'une personne-ressource ou d'un coach SCP est essentielle à la mise en œuvre des diverses composantes du système. L'accompagnement soutenu de l'équipe SCP et du personnel scolaire par une personne experte au plan comportemental, un psychoéducateur par exemple, est indispensable au succès d'un tel système. En fonction des problématiques identifiées, cette personne peut, selon les besoins, fournir de la formation à l'équipe SCP et aux membres du personnel scolaire sur la gestion efficace de classe, sur la gestion des comportements difficiles, sur l'analyse fonctionnelle des comportements, etc. De plus, dans le but de faciliter la mise en œuvre du système, tous les documents produits par les écoles ayant implanté SCP, au fil du temps, sont remis aux équipes SCP actuelles.

Références

Bissonnette, S., Gauthier, C. et Péladeau, N. (2010). Un objet qui manque à sa place. Les données probantes dans l'enseignement et la formation. *Les Actes de la recherche*, 8, 107-133.

Lapointe, M. L. et Freiberg, H. J. (2006). Indiscipline, conflits et violence à l'école : Pistes nord-américaines. *Vie pédagogique*, 141, 1-4.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. (2006). *Classe ordinaire et cheminement particulier de formation temporaire. Analyse du cheminement scolaire des élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage à leur arrivée au secondaire*. Québec : Gouvernement du Québec.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. (2009). *L'école, j'y tiens! Tous ensemble pour la réussite scolaire*. Québec : Gouvernement du Québec.

Technical Assistance Center on Positive Behavioral Interventions and Supports. (2011). Récupéré le 2 février 2012 de : <http://www.pbis.org/>

Les effets du système SCP dans une école élémentaire

Les effets du système SCP au plan comportemental sont mesurés à l'aide du nombre de références disciplinaires gérées par la direction de l'école, une traduction de l'*Office Discipline Referral* (ODR), soit le nombre de rapports d'incident disciplinaire majeur remplis par le personnel scolaire et les directions. Un rapport d'incident majeur est rempli lorsqu'un élève manifeste un comportement qui nécessite qu'il soit retiré de la classe. Une analyse préliminaire des références disciplinaires réalisée par notre groupe de recherche dans une école élémentaire de milieu très défavorisé, école qui a implanté quelques composantes seulement du système SCP, montre une réduction de 26 % du nombre d'incidents comportementaux dans l'école. Ainsi, le nombre moyen d'incidents comportementaux mensuels est passé de 69 incidents/mois en 2010 à 51 incidents/mois en 2011. Sur une période de 10 mois, ce résultat représente une diminution d'environ 180 incidents comportementaux de moins à gérer pour la direction de l'école et les services d'éducation spécialisée.

Conclusion

Les élèves ayant des troubles du comportement sont ceux dont les probabilités de quitter l'école sans un diplôme d'études secondaires sont les plus élevées (MELS, 2006). Ainsi, il est urgent de mettre en place des interventions préventives auprès des élèves à risque de manifester des difficultés comportementales. Pour être efficaces, ces interventions doivent être fondées sur des données probantes (Bissonnette, Gauthier et Péladeau, 2010). Or, le système SCP est fondé sur de telles données.

Par conséquent, nous croyons, à l'instar de Lapointe et Freiberg (2006), plutôt que de consacrer toutes ses énergies à réinventer la roue dans son milieu avec l'approche essai-erreur qu'il est préférable de mettre en place un système qui a fait ses preuves, comme le SCP, car celui-ci saura ouvrir la voie à la liberté d'enseigner et d'apprendre dans un climat plus favorable et sans dérangements constants. ■